

## RECENSEMENT DES FRICHES

### LE CEREMA LANCE UNE VERSION TEST DU PORTAIL NATIONAL « CARTOFRICHES », POUR FACILITER LA RÉUTILISATION DES FRICHES PAR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

*Dans le cadre des travaux du Conseil de défense écologique, le Cerema met en ligne une version beta de « Cartofriches », portail national qui recense les friches afin de promouvoir et faciliter leur réutilisation par les collectivités et porteurs de projets. Ouvert à tous via Internet, Cartofriches propose, sur la base de données qualifiées, issues de données nationales et d'observatoires locaux, une liste de sites potentiellement en friche. L'objectif : réutiliser les friches pour lutter contre l'artificialisation. Une nouvelle version, prenant en compte les retours des utilisateurs via un formulaire dédié et intégrant de nouvelles fonctionnalités, sera lancée dans 3 mois.*

En France, comme dans d'autres pays, du fait de l'étalement de notre urbanisation et de nos infrastructures, l'artificialisation des sols ne cesse d'augmenter, grignotant irrémédiablement les espaces naturels, agricoles et forestiers de nos territoires. Cette artificialisation accélère la perte de biodiversité, contribue au réchauffement climatique, amplifie les risques d'inondations, nuit à la qualité de vie en zone urbaine... C'est la raison pour laquelle, le Gouvernement a fixé le cap de la zéro artificialisation nette. Dans ce cadre, les terrains en friche représentent une formidable réserve foncière pour les projets des territoires.

De par la diversité des cas et l'évolution rapide des sites, la connaissance des sites en friche au niveau national n'est pas suffisamment structurée ou exhaustive, même si des bases nationales existent telles que BASIAS et BASOL et si certains territoires ont mis sur pied des observatoires locaux de qualité.

A la demande du ministère de la Transition écologique, le Cerema a développé Cartofriches, qui utilise les données des données de BASIAS et BASOL<sup>1</sup> pour assurer une pré-identification des friches. Il a vocation à consolider ce recensement avec les acteurs locaux au plus près du terrain, en intégrant les données des observatoires locaux et des études de recensement portées par des acteurs de l'aménagement.

L'objectif de Cartofriches est, à terme, de permettre des contributions en temps réel sur le portail (crowdsourcing) afin d'assurer la plus grande fiabilité des données, au service des collectivités et porteurs de projet pour le défi de la zéro artificialisation nette.

Des partenariats seront mis en place avec les structures qui souhaitent contribuer au développement de nouvelles fonctionnalités ou données.

Cette version recense 1 200 friches qualifiées, issues d'observatoire locaux (ceux des Directions Départementales des Territoires de la Marne et des Ardennes, et de l'Agence de développement et d'urbanisme du Grand Amiénois) et des bases nationales citées ci-dessus dès lors que les données ont pu être vérifiées par photointerprétation. Ce travail se poursuit et de nouvelles friches qualifiées seront régulièrement ajoutées.

Les données de Cartofriches vont permettre de développer des outils de conseil et d'accompagnement des collectivités et des porteurs de projet. A ce titre, une start-up d'Etat, UrbanVitaliz, est en cours de construction pour aider les porteurs de projets dans leurs démarches de réutilisation de friches dans les zones détendues où les freins sont nombreux.

**La participation des utilisateurs est indispensable pour signaler les défauts de la base de données, intégrer des données locales complémentaires et améliorer l'outil. Nous comptons donc sur les utilisateurs pour contribuer à la démarche et enrichir les données : <https://cartofriches.cerema.fr/>**

**Pour en savoir plus rendez-vous sur notre site internet : [www.cerema.fr](http://www.cerema.fr)**

CONTACT PRESSE : Géraldine SQUENEL – Directrice déléguée relations publiques et relations presse  
M 06.12.73.55.56 / [geraldine.squenel@cerema.fr](mailto:geraldine.squenel@cerema.fr)

<sup>1</sup> BASOL est une base de données sur les sites et sols potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics ; BASIAS est une base de données de l'inventaire historique des sites industriels et activités de service.